

Maîtrise en théâtre

Téléphone : 514 987-3329
Courriel : maitrise.theatre@uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
3068	Maîtrise en théâtre	Maître ès arts, M.A.	45

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme non contingenté
Campus	Campus de Montréal

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en théâtre s'adresse particulièrement aux personnes qui ont déjà une expérience de travail en théâtre, que ce soit comme praticiens, pédagogues ou théoriciens. Il vise à favoriser le développement de la dialectique pratique/théorie:

- 1) par l'expérimentation d'une pratique de création en jeu, en scénographie, en écriture dramatique et en écriture scénique, etc.;
- 2) par la compréhension critique de la pratique théâtrale.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en art dramatique/théâtre ou en enseignement de l'art dramatique, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent (ex. 75%). Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 (ex. 65%) sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission; ou Pour les candidats qui n'ont pas un baccalauréat ou l'équivalent, posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience pertinente. Tous les candidats doivent faire valoir une expérience pertinente en théâtre et doivent présenter un avant-projet de mémoire théorique ou de mémoire-créditation, ainsi que trois lettres de recommandation.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Le candidat doit posséder une maîtrise confirmée de la langue française, orale et écrite.

Test de français

Tous les candidats devront démontrer leur capacité de rédaction en français. Pour ce faire, ils seront convoqués à une rencontre au cours de laquelle ils seront invités à rédiger un texte de 2 à 3 pages.

Cours d'appoint

Tous les candidats peuvent se voir imposer des cours d'appoint ou un programme de propédeutique.

Régime et durée des études

Temps complet: 2 ans Temps partiel: 4 ans

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Scolarité (21 crédits):

ETH7000 Séminaire de lecture
ETH7100 Méthodologie de la recherche et de la création expérimentale
ETH717X Séminaire thématique I
ETH727X Séminaire thématique II
ETH730X Atelier-créditation I
ETH731X Atelier-créditation II
ETH7500 Séminaire de recherche et de création expérimentale

Remarque: Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Mémoire de recherche ou création (24 crédits):

vingt-quatre crédits répartis comme suit:

l'une des deux activités suivantes (3 crédits):

ETH7600 Laboratoire d'expérimentation
ou
ETH7700 Activité de recherche

mémoire ou mémoire-créditation (21 crédits):

La création consiste ou bien en l'écriture d'un texte de fiction pour la scène, ou bien en l'élaboration d'un spectacle ou d'un fragment de spectacle de type expérimental.

Dans les deux cas, la création est accompagnée d'une communication (un texte d'environ trente pages) permettant de situer la démarche de l'étudiant.

La création doit se démarquer de la production artistique courante par son côté expérimental: les hypothèses à vérifier sont clairement identifiées, bien délimitées et analysées en profondeur. Le projet, dans son envergure, doit cependant demeurer dans les bornes d'une maîtrise. Le comité du programme et le sous-comité ont la

responsabilité d'établir les balises matérielles des créations. Pour ce faire, ils reçoivent les demandes découlant de leur mise en oeuvre et voient à ce que les règles de procédures internes qu'ils ont établies soient respectées.

Le mémoire consiste en la rédaction d'un texte théorique d'une centaine de pages faisant état de la recherche personnelle de l'étudiant et constituant un apport original à la théorie de l'art dramatique.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Théories et pratique du jeu
- Mise en scène
- Scénographie
- Théâtre pour l'enfance et la jeunesse
- Histoire et analyse du théâtre
- Écriture dramatique
- Pédagogie de l'art dramatique
- Théâtre des marionnettes.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DESCRIPTION DES COURS

ETH7000 Séminaire de lecture

Ce cours, donné sous la forme combinée du tutorat et du séminaire, permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances théoriques en art dramatique et d'étoffer ainsi les fondements théoriques de leur recherche et de leur création. Au début du cours, chaque étudiant identifie, avec le professeur, son champ de spécialisation et la problématique générale de son projet de mémoire. En fonction de cette identification préalable, un programme de lecture est établi pour chacun.

ETH7100 Méthodologie de la recherche et de la création expérimentale

Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant avec les différentes méthodes de recherche et de création expérimentale. Ce cours vise aussi à recueillir et à organiser les données en vue de la vérification d'une hypothèse de recherche. Élaborer un cadre théorique qui tient compte de la faisabilité pratique.

ETH717X Séminaire thématique I

Ce séminaire, dont le contenu est variable, fait place à une réflexion sur des problématiques et des thèmes reliés à la recherche théâtrale actuelle. Ce séminaire lorsqu'il est lié à l'atelier de création est une approche théorique d'une problématique élaborée dans un atelier de création.

ETH727X Séminaire thématique II

Activité de même type que ETH717X Séminaire thématique I.

ETH730X Atelier-crédation I

Travail d'atelier privilégiant un aspect pratique du théâtre et pouvant être présenté au public. Secteurs de travail: jeu, mise en scène, scénographie, mouvement, écriture, enseignement, etc. Ce cours est suivi d'un laboratoire.

ETH731X Atelier-crédation II

Activité de même type que ETH730X Atelier-crédation I Atelier I.

ETH7500 Séminaire de recherche et de création expérimentale

Ce cours, donné sous la forme combinée du séminaire et du tutorat, a pour but d'aider l'étudiant à situer son mémoire par rapport au cadre théorique de sa recherche. Pour ce faire, l'étudiant développera son sujet, son titre, sa problématique et la méthodologie propre à la nature de son projet. Un exposé des hypothèses à vérifier, un échéancier de travail, une bibliographie critique seront demandés. Pour les mémoires-crédation, un projet de production sera soumis au directeur de recherche et, suite à son approbation, sera soumis au comité de maîtrise.

ETH7600 Laboratoire d'expérimentation

Ce cours, qui prend forme d'ateliers initiés par les étudiants, permet de vérifier certaines hypothèses de recherche dans un secteur de travail précis s'apparentant à leur mémoire-crédation. Le projet d'expérimentation, une fois approuvé par le directeur de recherche, est pris en main par l'étudiant. Le suivi de la démarche est assuré par le directeur de recherche. Les questions soulevées par les textes lus lors du séminaire de lecture sont reprises au cours de ce laboratoire. Des comptes rendus sont exigés par le directeur de recherche.

ETH7700 Activité de recherche

L'activité de recherche, pour un mémoire théorique est placé sous la responsabilité du directeur de recherche de l'étudiant. Rédaction d'un chapitre du mémoire, évaluation des besoins en ressources.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 24/04/07, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Hiver 2007